



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Centre de tri Paris PLM

Question écrite n° 45031

### Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur le centre de tri Paris PLM qui se situe au premier rang des centres de tri en France. Son implantation, au sein d'une zone urbaine en pleine expansion et au coeur d'un reseau de communication tres dense, facilite son accessibilite. Le PLM est un bureau interface pour le courrier echange par fer ou par route entre l'Ile-de-France et la region Sud-Est. Il est aussi un bureau d'echange competent pour les trafics internationaux. Ces dernieres annees, il etait specialise, en import comme en export pour l'Afrique, l'Asie et l'Oceanie. Actuellement le site Paris PLM est gere par deux directions : la DCI (direction du courrier international) qui gere les trois etages du bureau d'echange (BE) ; la DTF (direction des transbordements franciliens) qui gere le transbordement et les trois TGV a destination de Macon et Cavillon. La DCI a decide de fermer le BE fin 1996. La DTF a decide de ne laisser que le chargement et le dechargement des TGV (le tri des trafics se faisant sur des plates-formes de transbordement excentrees) et a implante a l'appui de la cellule de presse existant auparavant le tri de la presse pour une partie du Sud-Est. Sur les 700 emplois restant, 500 devraient disparaitre, les 200 du BE pour la fin de l'annee, 300 au transbordement d'ici mars 1997. Les syndicats font des propositions alternatives pour donner un autre avenir au PLM et repondre aux besoins des usagers : traiter le trafic qui naît dans le douzieme arrondissement et repondre ainsi a une qualite de service que les usagers sont en droit d'attendre. L'artere Paris-Lyon-Marseille (et ses prolongements vers Toulon, Nice, Nimes et Montpellier) a une grande importance dans l'acheminement du courrier en France puisque un tiers du trafic postal y transite. Ils proposent de concentrer le traitement de ces trafics (reception, tri et expedition) pour ces destinations, sur le site, ce qui inclut de doter le BE de moyens modernes de tri (ELIT, TOP, video-codage) et de reactualiser les relations avec le fer (par rame-bloc par exemple) et de mieux utiliser les TGV par plus de rotations (une pour chaque rame actuellement) et un meilleur remplissage (charge utile par TGV : 65 tonnes). Ils proposent aussi de recuperer le traitement des lettres. Elle lui demande les mesures qu'il envisage pour prendre en compte les propositions realistes des professionnels.

### Texte de la réponse

Depuis une dizaine d'annees, La Poste procede a un redeploiement en banlieue parisienne des activites de tri et de transbordement assurees jusqu'ici dans les bureaux de gares intra-muros, souvent vetustes et inadaptes aux organisations modernes de traitement des objets postaux (mecanisation du tri, conteneurisation, exploitation sur un seul niveau). Cette vaste reorganisation, qui se deroulera jusqu'en 1998, a consiste a fermer les centres des gares du Nord, de l'Est, de Paris-Montparnasse et, plus recemment, le Centre de traitement du courrier international (CTCI) situe dans l'enceinte du centre Paris-PLM, mais egalement a ouvrir simultanement, les centres de Paris-Landy, Roissy-CTCI, Orly-Senia et Fontenay-Peripole. Le transbordement routier a ainsi ete transfere de Paris-PLM a Orly-Senia et le lieu de traitement du trafic international s'est trouve rapproche de la plate-forme aeroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle. Ce programme d'implantation des centres de tri doit permettre d'ameliorer sensiblement la qualite de service grace a un traitement automatise du courrier et a une reduction des delais de transport intra Ile-de-France, d'offrir a l'ensemble des agents des conditions optimales

par la creation d'un centre moderne et, enfin, de maitriser les couts d'exploitation, condition necessaire au maintien et au developpement des parts de marche de La Poste dans un contexte de concurrence largement ouverte. En outre, il convient de souligner que les projets de la SNCF visant a moderniser et a accroitre les capacites de la gare de Lyon condamnaient a court terme le site de Paris-PLM, dont La Poste etait locataire. S'agissant du volet social, cette mise en oeuvre conduit a deplacer vers ces nouveaux centres ou d'autres services postaux la plupart des agents travaillant sur les anciens sites, dont celui de Paris-PLM. Bien entendu, un plan d'accompagnement de reclassement des agents sous la forme d'un dispositif indemnitaire et d'une aide pour la reorientation professionnelle a l'interieur de La Poste a ete propose aux organisations professionnelles. Par exemple, La Poste a adopte, en octobre dernier, des mesures afin d'accelerer les mutations, en favorisant le retour des agents en province et en mettant en oeuvre des redeploiements vers les centres de traitement et les bureaux de poste. Par ailleurs, des mesures sont a l'etude pour le personnel originaire des departements d'outre-mer.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45031

**Rubrique :** Poste

**Ministère interrogé :** industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire :** industrie, poste et télécommunications

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 novembre 1996, page 5869

**Réponse publiée le :** 31 mars 1997, page 1670